

Québec, le 21 mars 2025

**Objet : Prise de position de l'Association des archivistes du Québec concernant les archives de Musique Plus**

À la suite de [l'article dans La Presse du 15 mars 2025](#) à propos des archives de l'ancienne chaîne de télévision Musique Plus, l'Association des archivistes du Québec souhaite exprimer sa vive inquiétude concernant la préservation de cette précieuse documentation.

Musique Plus a été un important vecteur de la culture québécoise des années 1980 jusqu'au début des années 2000. Elle a marqué l'histoire culturelle du Québec. Elle a joué un rôle crucial dans la promotion de la musique de cette époque, en plus d'avoir fait la promotion de nombreux artistes locaux. Mais ses archives sont surtout un important témoignage sur la société de ces années, en particulier pour toute une jeunesse.

Les archives de Musique Plus représentent un patrimoine inestimable qui mérite d'être préservé. Les pouvoirs publics ne peuvent rester les bras croisés. Le Québec doit s'assurer que cette richesse historique puisse être solidement préservée (préservation et conservation adéquate). Les enregistrements d'émissions, d'interviews et de performances sont de précieux témoins de l'évolution culturelle du Québec. Ils méritent aussi d'être diffusés et accessibles. Ils contiennent des bijoux du patrimoine populaire d'ici et d'ailleurs.

L'Association des archivistes du Québec exhorte le ministre de la Culture à s'assurer que ces archives ne soient pas éventuellement perdues. Nous comprenons bien que la firme Remstar n'a pas l'intention de détruire ces archives, mais qu'elle aurait besoin d'un coup de main pour s'assurer de leur préservation dans des conditions adéquates. N'y aurait-il pas possibilité que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) ou la Cinémathèque du Québec concluent rapidement une forme de partenariat afin de protéger ce précieux patrimoine audiovisuel ?

La perte de ce patrimoine serait une tragédie culturelle irréparable.

Cynthia Viau-Mainville  
Présidente